

J.-M. Carrié

**L'institution annonaire de la première à la deuxième Rome :
tradition et innovation
(version provisoire)**

Introduction

Transposée à Constantinople, l'institution annonaire y a conservé sa signification politique détachée de toute préoccupation d'assistance. Elle demande d'être étudiée pour elle-même, mais aussi, nécessairement, dans une perspective comparative avec le modèle romain de départ.

Il convient d'autre part de délimiter des questions nettement distinctes : ainsi, entre le ravitaillement de la population complète d'une part, et d'autre part les distributions alimentaires ; et à l'intérieur de ces dernières, entre distributions financées par le budget impérial, par les finances municipales ou par les fondations évergétiques privées. Le problème du volume total des besoins est à mettre en relation avec celui des sources d'approvisionnement et de leur diversité. C'est à la lumière de ce questionnaire qu'on pourra reprendre l'examen de certains aspects institutionnels, fonctionnels et même pratiques de l'intervention impériale dans l'approvisionnement de la capitale.

1 Les différentes formes de l'annone administrée

Les données de base de notre information sur le ravitaillement de Constantinople ont été exposées par Stein, Teall, Jones, Gilbert Dagron et reprises par Boudewijn Sirks¹. Constantin avait institué des *annonae civiles* (*artoi politikoi*) pour 80 000 bénéficiaires. Le chiffre de 80 000 bénéficiaires ne peut effectivement être interprété que comme le nombre de rations, donc de porteurs de la "tessère" donnant droit à l'annone gratuite. L'idée qu'il puisse s'agir du nombre de pains distribués quotidiennement a conduit Peter Herz à supposer un nombre de bénéficiaires limité à 13 300 (à raison de six pains par ration : les prémisses du raisonnement comme ses conclusions sont inacceptables)². Naturellement, l'adoption du modèle romain post-Aurélien fait que les distributions de la nouvelle capitale ont pris, elles aussi, la forme de pains et non pas de blé.

À ces annones civiles se seraient ajoutés des *panes aedium*, rations liées à la construction d'une *domus* ou demeure privée de type aristocratique ou du moins "bourgeois". Étant donné que sous Constance le nombre des rations civiles a été momentanément réduit de moitié en 342 à titre de châtimement après l'assassinat du *magister equitum* Hermogénès³ (ce type de mesure est courant dans l'arsenal des représailles impériales contre les cités insurgées), étant donné, d'autre part, que le même empereur a fortement incité les élites provinciales à venir résider à Constantinople et à y construire, on peut se demander si les 80 000 rations ensuite rétablies (en 357) n'ont pas désormais englobé les *panes aedium*. Le nombre de ceux-ci est impossible à déterminer. La *Notitia Urbis Constantinopolitanae*, datée du 2e quart du Ve siècle, indique pour son époque un total de 4388 *domus*. Boudewijn Sirks considère que ce chiffre coïncide avec le nombre des annones au titre du *panis aedium*.

¹ J. L. Teall, The grain supply of the Byzantine Empire, *DOP*, 13, 1959, p. 89-139, p. 135-137 ; Jones, *The Later Roman Empire*, II, p. 696-698 ; Dagron 1974, p. 530-541 ; Sirks 1991b, p. 225-226.

² P. Herz, *Studien zur römischen Wirtschaftsgesetzgebung. Die Lebensmittelversorgung*, Stuttgart, 1988.

³ Socrate, HE, II, 13, dont dérive la *Vie de Paul le Confesseur* où apparaît l'expression *hémérésioi artoi* : cf. Dagron 1974, p. 535 et n. 3. Je suppose que la réduction a dû atteindre l'ensemble des bénéficiaires (qui ont perçu leur annone une fois sur deux) et non pas un bayant-droit sur deux. À en croire Themistios qui se vante d'avoir fait revenir l'empereur sur sa décision, elle aurait été maintenue jusqu'en 357.

Toutefois de nombreux historiens sont d'avis que les nouvelles constructions dans la capitale n'ont plus donné droit à ces annones après Constance II : or une partie des *domus* recensées par la *Notitia* ont pu être construites entre 361 et celle-ci. D'autre part, en sens inverse, on ne nous dit pas à combien de rations donnait droit une *domus* : partir du principe d'une seule ration par *domus* n'est aucunement assuré⁴. Au vu, par contre, de CTh XIV, 7, 7 (372), il semblerait bien que les diverses catégories d'annones constantinopolitaines (ici : civiques et palatines), aient fait l'objet d'une comptabilité à part. Dans ces conditions, les 80 000 rations d'annone civique ont dû rester attachées à ce titre, sans incorporer les *panes aedium*. Leur nombre est resté immuable au moins jusqu'en 392⁵, quand Théodose Ier augmente de 125 *modii* par jour (l'équivalent de 1000 rations) la quantité distribuée gratuitement, en fonction de nouveaux ayants-droit "fléchés".

Il y a discordance chronologique entre les dates d'inauguration des annones civiles (332, selon le *Chron. Paschale, ad annum*) et celle des *panes aedium* dès 324 (Anon. Vales. VI, 30 et *Chron. Paschale* p. 711B Dindorf). Le décalage n'est pas dépourvu d'une certaine logique, dans la mesure où on prévoyait les temps de construction : ce qui laisserait même à penser que l'attribution des *panes aedium* commençait dès la première pierre et pouvait éventuellement participer à l'*opsonion* de la main d'œuvre.

Notons également le repère chronologique de 342 (réduction de moitié du contingent annonaire distribué gratuitement), parce qu'il est important : on doit penser, en effet, que le total prévu de 80 000 bénéficiaires (représentant les besoins en blé d'environ le double d'adultes) était déjà atteint à cette date, ce qui est instructif sur le rythme du développement démographique de la capitale dans ses premières décennies⁶. Sinon, quel sens répressif aurait eu la réduction ? Au delà de cette parenthèse, la fixité à long terme du contingent de bénéficiaires, même après le développement ultérieur de la population, montre que les annones civiles, au départ, étaient conçues pour couvrir l'ensemble de la population ; elles avaient donc été conçues, dans le projet constantinien, comme une mesure incitative au transfert de résidence dans la nouvelle capitale, comme les *panes aedium* qui avaient, eux, ce but déclaré, mais dont l'efficacité a été plus lente. Par la suite, l'écart s'est accru entre le nombre des bénéficiaires d'annone civique et la population totale de la ville, rapprochant progressivement la situation constantinopolitaine de son modèle romain de départ, c'est-à-dire une libéralité impériale sélective. Or, il est intéressant de constater que cette limitation n'est pas directement attribuable – en tout cas pas purement et simplement – à un manque de ressources fiscales en grains, comme on verra plus loin.

À l'autre extrémité de l'Antiquité tardive, il semble que la récupération de l'Égypte après l'occupation par les Perses (618-629) ait entraîné le rétablissement du *panis aedium*, mais pas celui des distributions d'annone civique⁷ : autre argument en faveur d'une comptabilisation à part de ces deux catégories durant toute la période.

Domenico Vera (2002), au terme d'une étude actuellement sous presse, rejette l'hypothèse souvent formulée⁸ de l'existence à Rome d'une vente de pain à prix réduit, sous le nom de *panis fiscalis*, fourni par le fisc, et venant compléter le dispositif des distributions

⁴ Le papyrus d'Abinnaeus 63, qui montre qu'en cas de partage de propriété d'une *domus* alexandrine (en l'occurrence celle de la femme de cet officier, les "pains" sont partagé au prorata de la part de propriété, ne nous donne pas de précision sur la quantité, pas plus que le n° 22, où le locataire paie en sus du loyer la valeur des pains attribués à la maison, ne précise leur valeur.

⁵ *CJ* XI, 25, 2.

⁶ C'est sans doute par refus d'une telle éventualité que P. Herz (cf. *supra*) a cherché une solution pour diminuer la population originelle de Constantinople, au prix d'une solution elle-même inacceptable, comme la plupart des conclusions de cette étude (jugée avec la même sévérité par Vera 2002).

⁷ Cf. *Breviarium* de Nicéphorus Constantinopolitanus, p. 13, et Sirks 1991b, p. 226 et n. 48. le

⁸ Dans sa forme extrême, par Durliat 1990, p. 61 et n. 69. Plus prudemment, C. Viriout, *L'approvisionnement di Roma imperiale: una sfida quotidiana*, in E. Lo Cascio (a cura di), *Roma imperiale, una metropoli antica*, Roma, 2000, pp. 103-135, ici. p. 103 s. Je fais moi-même repentance sur ce point pour mon article de 1975.

gratuites – mais, du même coup – supprimant le dernier espace qui pouvait rester pour un marché libre de l'alimentation. On avait également remarqué que cette catégorie de pain public n'était pas présente à Constantinople⁹. Au terme d'une étude de Domenico Vera actuellement sous presse (Vera 2002), cette catégorie est même évacuée de Rome, son nom complet, *panis fiscalis adque Ostiensis*, indiquant qu'il constituait précisément une concession faite à une partie de la population d'Ostie, contre paiement d'un prix extrêmement faible et quasi symbolique que l'annone n'aurait certainement pas pu se permettre d'appliquer à Rome même à un secteur de distributions payantes. Cette hypothèse même de distributions à un prix politique, en complément de l'annone gratuite, qui s'appuyait sur l'unique loi relative au *panis fiscalis adque Ostiensis* et sur un faux rapprochement avec les des *vina fiscalia*, disparaît donc, et avec elle disparaît également une différence qu'on pensait relever entre organisation annonaire de l'ancienne et de la nouvelle capitale.

Jean Durliat n'a pu se résoudre à l'idée qu'une même diversité ait présidé dans les deux capitales, l'ancienne et la nouvelle, à la définition du droit à l'annone.

Pour Constantinople, il réduit à un seul critère, la propriété d'une maison (*domus*) dans la capitale, le droit aux distributions publiques de Constantinople¹⁰. Ni la stricte distinction terminologique observée par le latin entre les demeures particulières (*domus*) et les habitations collectives, ni le nombre excessivement faible de *domus* (4388) qu'indique la *Notitia Urbis Constantinopolitanae* n'altèrent sa conviction, présentée comme "certitude", que toutes les annones constantinopolitaines aient été des rations de *panis aedium* (pain distribué aux propriétaires de maisons), au point d'imaginer plutôt des locataires d'*insula* (immeuble collectif) accédant à la propriété ! Inversement, il nie toute existence de *panis aedium* à Alexandrie ou à Rome, non pas parce que les textes ne le mentionnent pas (au contraire, la difficulté consiste à leur retirer valeur de témoignage), mais en vertu du principe posé par lui seul selon lequel ce système ne pouvait exister que dans une ville nouvelle, à construire, comme Constantinople : or ces deux villes sont anciennes ; donc ce système n'a pas pu s'y introduire. Pour débarrasser Rome de *panis aedium* comparable à celui qu'on peut étudier à Constantinople avec une meilleure visibilité, il a donc tenté artificiellement de distinguer le *panis aedificiorum*¹¹ du *panis aedium*, et à comprendre le premier comme celui des fonctionnaires des bureaux publics, dont les annones sont pourtant communément désignées comme *annonae officialium* (équivalent des *annonae palatinae* de Constantinople.

2 Quantification des besoins en rapport avec l'évaluation numérique de la population totale

Sirks, comme Durliat, n'a pas tenu compte dans ses calculs et raisonnements du fait que la ration mensuelle des *frumentationes* dépassait largement les besoins de son bénéficiaire¹². Cette constatation, déjà faite par divers historiens, a encore été précisée par P. Garnsey¹³, sur la base des données nutritionnelles, selon lesquelles la ration représentait plus du double si le

⁹ En dernier lieu, Durliat 1990, p. 213.

¹⁰ Sur les *domus*, cf. Dagron 1974 p. 525-528.

¹¹ *CTh* 14, 17, 5, de 369.

¹² Sirks 1991b, p. 217 : « There is no need to dwell upon the question whether the individual ration was meant for one person or one family. As far as I know, it was (more or less) sufficient for only one person ». Je suis d'avis que la question mérite davantage d'attention, à partir du moment où on peut être amené, par une réponse réfléchie et argumentée, à diminuer par deux les quantités nécessaires à l'approvisionnement global de la ville, et à doubler le nombre des personnes nourries par les distributions.

¹³ P. Garnsey, *Mass diet and nutrition in the city of Rom*, in *Nourrir la plèbe* 1991 p. 78-79. Plus récemment, mais dans le même sens et avec des résultats comparables, White 1995. et P. Garnsey-R. Saller, *The Roman Empire*, Cambridge, 1988, p. 84, calculent sur une base de 1700 calories/adulte/jour. Le blé fournissant 3000 calories/kg, la ration alimentaire minimum est de 200 kg d'équivalent blé par an, nécessitant à Rome, pour 1 million d'habitants, 200 000 tonnes annuelles, dont seulement 150 000 (= 22,5 millions *modii*) sous forme de blé, dont 80 000 tonnes (12 millions *modii*) pour les 200 000 bénéficiaires des *frumentationes*.

blé constituait 75% de l'apport nutritionnel, en réalité le double environ, en tenant compte de la diversification de l'alimentation¹⁴. C'est là l'une des raisons pour lesquelles Boudewijn Sirks a contesté certaines conclusions de mon article de 1975 auxquelles j'ai encore la faiblesse de croire. C'est tout particulièrement le cas pour la capacité de production des boulangeries de Constantinople, question elle-même liée directement à celles du volume des grains traités et de l'importance respective du ravitaillement administré (l'annone publique sous ses diverses formes) et du marché libre de l'approvisionnement.

En 1975, p. 1066, je parlais d'une allocation journalière par tête de 3 livres qui aurait donné une consommation annuelle de 1095 livres, soit 52,56 *modii* (en chiffres arrondis, j'avais retenu 50 *modii*), laquelle, multipliée par 80 000 bénéficiaires, nécessitait annuellement 4 204 800 *modii*. En d'autres termes, 80 000 bénéficiaires à 3 livres faisaient journalièrement 240 000 livres, ou 12 000 *modii* (correspondant à un total annuel de 4 380 000 *modii*).

À titre de vérification, je refais mes calculs suivant une méthode différente¹⁵. Supposons une ration annonaire annuelle de 50 *modii* de pain¹⁶ (représentant 60 *modii* de blé) par an, et qu'en moyenne 50 *modii* représentent deux rations alimentaires d'adultes. La ration alimentaire d'un adulte correspondrait donc à 25 *modii*. Supposons d'autre part une population de 400 000 habitants (chiffre prudent, peut-être inférieur à la réalité). Les besoins annuels de panification correspondant à cette population seraient donc de 400 000 x 25 = 10 000 000 *modii*, soit, chaque jour, une quantité à panifier de 27 397 *modii* qu'on arrondira à 27 400. Avec entre 80 000 et 100 000 rations annonaires à divers titres (civiques, des *aedes* et palatines), l'annone publique (toutes catégories confondues) aurait nourri entre 16 000 et 20 000 "équivalents-adultes" (soit, journalièrement, entre 10 960 et 13 700 *modii*); laissant au marché libre entre 20 000 et 24 000 "équivalents-adultes" (soit, journalièrement, entre 13 700 et 16 440 *modii*). Avec 13 700 *modii* — je ne l'ai pas fait exprès — on trouve quasi exactement le chiffre de 14 000 unités par jour que cite Photius¹⁷ et que Boudewijn Sirks (1991b, p. 220) est d'accord avec moi pour interpréter comme des *modii*. Cela peut-il être un hasard ? Dans l'hypothèse où les bases de mon calcul seraient exactes (50 *modii* de pain représentant la consommation de 2 adultes et non pas d'un seul), ces 14 000 *modii* quotidiens de l'annone publique représenteraient 100 000 bénéficiaires, 20 000 rations des autres catégories venant s'ajouter aux 80 000 des annones civiques. Or, les annones palatines étant en fait des rétributions et non pas des allocations annonaires¹⁸, tandis qu'une minorité de fonctions publiques étant rétribuées sur les annones civiques elles-mêmes (les enseignants, les médecins, les "libraires" copistes de *CTh* XIV, 9, 2), il y a de fortes chances pour que les *panes aedium* représentent la majeure partie de ces 20 000 rations, ce qui apporterait une réponse à la question posée plus haut.

Avec des boulangeries (publiques ou privées) d'une capacité de 100 *modii* par jour, il en faudrait donc 274. Or, en additionnant publiques (20/21) et privées (113:120), on n'en a guère plus que 133/141 (dans le calcul de Sirks, qui les limite, on ne sait pourquoi, à une moyenne de 170 *modii*, pour les besoins de 120 000 bénéficiaires, il en faudrait encore 161, c'est-à-dire entre 20 et 30 de plus que le chiffre attesté). De plus, dans l'hypothèse logique où les boulangeries publiques auraient panifié pour l'annone publique et les boulangeries privées

¹⁴ Garnsey 1988, p. 187. Sur l'« échelle des régimes alimentaires », voir Patlagean 1977, p. 36-44.

¹⁵ J'utilise les équivalences métrologiques de D. Rathbone (in *ZPE* 53, 1983, p. 265-275, en particulier 269-270) : 1 *modius Italicus* = 20 5/6 *libra*.

¹⁶ Plutôt que les 60 *modii* retenus par Sirks 1991b, p. 216 et n. 2 où il se félicite d'éviter « the ingenious calculations of Carrié... 1043-1046 », que Vera 2002, au contraire, retient en les qualifiant d'« acuta osservazione » : ambivalence de la *métis* !

¹⁷ Photius 80, 59b.

¹⁸ Distinction nettement faite par Dagron 1974, p. 533.

pour la vente privée¹⁹, les premières auraient dû avoir une capacité moyenne de 10 960 à 13 700 *modii* / 20 ou 21 = entre 548/522 et 685/653 *modii* ; les secondes, de 13 700 à 16 440 *modii* / 133/141 = entre 103/ et 97 *modii* et 123/116 *modii*. Tout hypothétiques qu'ils soient, ces chiffres sont intéressants. Ils montrent, d'une part, que les boulangeries privées se tiennent autour de la fameuse capacité minimum de 100 *modii* par jour pour qu'un *pistor* latin junien se voit conférer la citoyenneté romaine²⁰. D'autre part, les boulangeries publiques, traitant en moyenne 600 *modii* par jour – je retrouve donc ici mon chiffre de 1975, et non pas les 1400 *modii* auxquels Boudewijn Sirks aboutit si l'on suivait (en principe) mon hypothèse – correspondent bien à la description qui est faite d'elles par Socrates²¹ comme *pammegetheis*, « énormes »²² et au rapport numérique de 20/21 boulangeries publiques pour 107 *gradus* qui fait que chacune d'entre elles fournissait en moyenne un peu plus de cinq *gradus*²³. Ces calculs confirment du même coup l'hypothèse que je faisais pour Rome, où les Régionnaires ne font pas la distinction entre *pistrina publica* et *privata* : il faut donc bien supposer pour Rome aussi, comme je le faisais, une division entre de grandes « usines » publiques de panification et des boulangeries privées de dimensions beaucoup plus réduites²⁴.

À titre de comparaison, après information recueillie à la source, ma petite boulangerie de quartier travaille 34 *modii* par jour (2 quintaux), tandis que d'autres peuvent aller jusqu'à 68 *modii* tout en demeurant des boulangeries de vente directe (les chiffres des boulangeries « industrielles » sont sans commune mesure). Ajoutons que la consommation de pain a considérablement chuté dans nos sociétés, et que dans un rayon de 200 mètres je trouve une vingtaine d'autres boulangeries. Pour que des boulangeries publiques soient en mesure d'approvisionner cinq *gradus*, il faut manifestement que leur production soit supérieure à celle de ma boulangerie de quartier. Peter Herz, pour sa part, n'arrive à rendre les 20 ou 21 *pistrina publica* suffisants pour le *panis gradilis*, à raison de 100 *modii* chacun, qu'en limitant le nombre de bénéficiaires (comme je l'ai rappelé plus haut) à 13 300, et la quantité panifiée à 600 000 *modii*²⁵.

Il est inutile de répéter que ces chiffres ont tout au plus une valeur indicative, pour un chiffre de population retenu arbitrairement, par la force des choses, puisque invérifiable. D'autre part, le modèle ainsi construit est rudimentaire. Il suppose, par exemple, que tous les non bénéficiaires de l'annonce publique consommaient les céréales sous forme de pain. Or, il y a lieu de penser qu'une forte partie de la consommation familiale, sans doute la totalité pour

¹⁹ Cette répartition des rôles est récusée par M. T. Ceparano, *I pistrina nei regionari di IV secolo*, *MEFRA*, 110, 1998, pp. 917-927, sans grands arguments.

²⁰ Gaius 1, 34. Sirks 1991b, p. 224 et n. 39, semble interpréter cette disposition comme si le *pistrinum* en question était nécessairement « en contrat » avec l'État, ce que le texte ne précise pas.

²¹ Socrates, *Hist. Eccl.* 5, 18.

²² De même, pour Dagron 1974, p. 532-533, n. 6 : « Il est bien certain que les boulangeries d'État sont de taille considérable puisqu'elles alimentent en pain au moins les 80 000 ayants-droit de l'annonce civique. »

²³ Je ne vois donc pas ce qu'il y aurait de « quite improbable » à ma reconstruction (Sirks 1991b, p. 235, n. 76), ni pourquoi « there is no reason to follow Carrié here ». J'ajoute que j'arrive au même résultat par un mode de calcul différent de celui que j'avais employé en 1975, qui se fondait sur la consommation journalière individuelle. B. Sirks ne s'est pas demandé pourquoi son calcul conduisait à un résultat différent, et ne s'est pas rendu compte qu'il faisait manger chaque habitant de Constantinople ... comme deux !

²⁴ Différemment de ce que me fait dire un peu caricaturalement B. Sirks 1991b, p. 235 : « the disadvantages of Carrié's suggestion that ... the private sector fulfilled only a complementary role. Thus the private bakers would merely have baked luxury bread. » Ce que je dis p. 1067-1068 est quelque peu différent (« leur production devait être, pour certaines du moins, luxueuse et différenciée »). Je maintiens qu'étaient en vente sur le marché des productions de qualité supérieure (de peu ou nettement) à celle du pain public, sans compter le secteur de la pâtisserie, qui n'était pas forcément un luxe (voir la littérature et les papyrus) et qui ne se réduisait pas à la production domestique (riche ou modeste), bien que celle-ci ait vraisemblablement dominé ce type de consommation alimentaire.

²⁵ Aussi ai-je du mal à comprendre comment B. Sirks (1991b, p. 228 et n. 54-55) peut à la fois – fort raisonnablement – refuser le nombre de rationnaires supposé par Herz, et adopter au sujet des boulangeries publiques et de leur capacité productive une solution proche de la sienne.

les pauvres non bénéficiaires et non assistés, prenait la forme de galettes cuites au brasero, sinon de grain concassé trempé : tout un secteur ainsi soustrait à la panification, et qui réduisait d'autant la production des boulangeries privées, au point d'en faire passer beaucoup plus que ne le suppose le calcul précédent sous la barre des 100 *modii* panifiés journalièrement. En sens inverse, nous ignorons quelle forme prenait l'assistance charitable qui se développait – en dehors de l'annone publique qui conservait son caractère civique et à cause, justement, des besoins d'assistance non couverts par celle-ci. La "soupe populaire" des pieux établissements de Constantinople intégrait-elle du pain ? et dans l'affirmative, ce pain n'était-il pas confectionné d'une façon autonome ? On peut en tout cas supposer que les rations éventuellement perçues par ces établissements au titre du *panis aedium*, ou celles que leur avait accordées la pieuse générosité des empereurs, suffisaient tout au plus aux clercs et aux moines. Nous pouvons en tout cas retenir comme probable qu'une partie de la consommation de céréales échappait à la panification, et qu'une partie de la panification échappait à l'activité des boulangeries tant publiques que privées.

3. Le rapport entre produit fiscal égyptien et besoins annonaires de la capitale

Une autre question est celle du rapport entre la quantité de blé fiscal prélevé en Égypte et les besoins du ravitaillement constantinopolitain. Toute la difficulté vient ici de ce que l'Édit XIII de Justinien (638/639), lorsqu'il fixe le montant de l'*embolé* (la contribution égyptienne en blé) à 8 millions d'unités, ne précise pas de quelle unité il s'agit.

Le plus raisonnable est de supposer que cette unité est l'artabe, utilisée en Égypte et mentionnée dans d'autres passages de ce même édit. Le problème n'est pas alors résolu pour autant, car pendant longtemps des évaluations différentes de l'artabe ont circulé parmi les historiens. C'est ainsi que les mêmes 8 millions d'artabas équivaldraient à 27 millions de *modii* pour Jones, mais à 36 millions pour Rickman et, plus récemment, Dominic Rathbone²⁶. L'argument de la cohérence de l'Édit XIII dans l'emploi, tout au long, d'une seule et même unité, n'est pas absolument contraignant, et je pourrais même être sur ce point d'accord avec Boudewijn Sirks (1991b, p. 229-230 et 232). Sirks résume ainsi le dilemme :

« If one presumes that the *canon* was meant to feed the entire city, then the 8 million cannot but be artabas. Using *modii* would mean a supply of only one-third of the total amount needed, even if a low population is surmised... On the other hand, if one presumes that the *canon* provides only for distributions to a (relatively small) part of the urban population, then the 8 million must be *modii*, as artabas will result into too high a quantity »²⁷.

Un premier correctif à ce raisonnement fait réintervenir le fait que Sirks, comme on a vu, fait manger double ration aux Constantinopolitains. Si l'on divise par deux la ration, on remarquera que 8 millions de *modii* auraient suffi théoriquement à nourrir une population de 320 000 habitants, ce qui réaliserait sur le papier un équilibre quasi parfait avec un chiffre de population auquel certains auteurs se sont arrêtés. En réalité, il faudrait malgré tout supposer une population plus faible encore, pour tenir compte des pertes dues à la manutention, aux naufrages de cargaisons, aux pertes pour mauvaise conservation, etc. Le contingent fiscal exigé ne pouvait pas ne pas prévoir une importante marge de manœuvre. D'autre part, si les 8 millions représentaient 8 millions de *modii* (donc seulement 1 777 777 artabas de blé d'une valeur de 177 777 solidi (ou à peine plus si l'on compte 12 artabas : 1 solidus, au lieu de 10), la valeur des *naula* (frais de transport maritime donnant lieu à un supplément fiscal) mentionnée au chap. 8 de l'Édit approcheraient des 50% (au lieu de 10% et même moins qui

²⁶ Rathbone 1989, qui a renoncé à appliquer à l'Édit l'équivalence 1 artabe = 5 *modii* qu'il a cependant défendue dans ZPE 53, 1983 et reconnue en 1991 dans les archives d'Appianus. Or, cette équivalence porterait l'*embolé* à 40 millions de *modii*. Le chiffre de 36 millions applique l'équivalence classique 1 artabe = 4,5 *modii* qu'adopte par exemple R. Bagnall dans *Egypt in Late Antiquity*.

²⁷ 1991b, p. 230.

est leur ordre de grandeur habituel dans la documentation papyrologique).

Il existe toutefois une raison plus impérative encore de renoncer à comprendre que les 8 millions sont des *modii*. Cette raison, c'est que le calcul de Dominic Rathbone, mettant en rapport pour l'Égypte taux d'imposition, surface du territoire cultivé et montant total de l'*embolé*, rend inévitable que l'unité de mesure de l'Édit soit l'artabe (sauf à supposer une surface cinq fois inférieure, ou un taux d'imposition dérisoire et de toute façon démenti par des témoignages directs.

La conséquence de ces clarifications successives est que nous nous retrouvons avec un revenu fiscal de 36 millions de *modii* au regard de besoins d'approvisionnement en blé de Constantinople de l'ordre de 10 000 000 *modii* pour une population de 400 000 habitants, de 12, 5 millions pour 500 000 habitants, et il semblerait qu'on puisse difficilement aller plus loin. Le problème n'est plus de supposer avec Jean Durliat (1990, p. 228-229) que « le plus vraisemblable est de supposer une quasi-équivalence entre les envois de [l'Égypte] et les besoins de [Constantinople] ».²⁸ Il est de se demander ce que devenaient les deux tiers de l'*embolé* égyptienne non absorbés par la consommation constantinopolitaine ; comment, dans ces conditions, pouvaient encore arriver des crises de subsistance dans la capitale ; et si un marché libre de l'alimentation y avait même sa place.

Concernant le première de ces questions, Dominic Rathbone propose de ventiler de la façon suivante le produit de l'*embolé*²⁹ :

annonce constantinopolitaine	: 10 millions de <i>modii</i>
pertes durant le transport ou le stockage	: 1 millions de <i>modii</i>
armée d'Égypte	: 1 millions de <i>modii</i>
distributions civiques en Égypte	: 3 millions de <i>modii</i>
Envoi à d'autres provinces d'Orient	: 6 millions de <i>modii</i>
Excédent	: 15 millions de <i>modii</i>
imposition annuelle totale	: 36 millions de <i>modii</i>

Pour rendre compte de cet excédent, Rathbone envisage diverses possibilités. En écartant l'éventualité qu'un tiers de l'impôt exigé ne soit pas acquitté, ou localement détourné de sa destination, il pense à un paiement sous d'autres formes que le blé (autres denrées ou monnaie).

Quelques remarques personnelles : 1) Logiquement, l'*alimonia* alexandrine ne devrait pas entrer dans ce décompte, puisqu'elle faisait l'objet d'une réquisition remboursée³⁰. C'était un *frumentum emptum*, comme pour Carthage³¹. 2) La quantité attribuée par Rathbone aux pertes durant le transport ou le stockage me paraît largement sous-évaluée. On peut facilement envisager un "coulage" de l'ordre des 20%-25%³². Dans le cas de Constantinople, il me paraît qu'une confirmation indirecte de l'importance de ces facteurs peut être tirée de l'une des crises d'approvisionnement qu'a connues la capitale orientale, celle de 409, particulièrement instructive. Comme le souligne Gilbert Dagron, « le principal résultat [de

²⁸ Jean Durliat, qui est prêt à faire financer par l'empereur des distributions gratuites dans une multitude de villes d'Orient, retient paradoxalement que le produit fiscal total exigé en blé de l'Égypte suffisait plus ou moins aux besoins de Constantinople, et en tout cas ne les dépassait pas. La "cagnotte fiscale" de Justinien découverte par Rathbone aurait apporté la solution budgétaire à toutes les largesses qu'il prête au pouvoir byzantin en matière d'approvisionnement des villes. Cependant, avec ou sans les moyens financiers pour le réaliser le modèle proposé par Durliat est insoutenable.

²⁹ Rathbone 1989, p. 173-175. Pour des correctifs aux propositions de D. Rathbone, voir Vera 1997-1998, p. 46, n. 51. Sur le raisonnement de Rathbone à propos de l'imposition égyptienne en espèces, voir mes remarques dans *Les échanges dans l'Antiquité: le rôle de l'État* (cit. infra).

³⁰ Voir, par exemple, la lettre de □Papnouthios ? Dorotheos ? □, *P. Oxy.* XLVIII, □□□, attendant à Alexandrie le remboursement du blé fourni par le grand propriétaire qui l'emploie comme gestionnaire.

³¹ *CTh* □□□.

³² Tchernia 2000, p. □□□.

cette émeute de la faim] est une réorganisation de la flotte annonaire »³³ : signe que des pertes importantes étaient imputables aux modalités du transport. 3) Je serais tenté d'ajouter une destination à celles qu'énumère Dominic Rathbone : l'approvisionnement des garnisons militaires de Thrace, du Pont et surtout du Danube, dont le transport ne se détournait pas en faisant route par Constantinople et pouvait être contrôlé lors de son passage à Tenedos. On sait, en particulier, le poids de l'armée danubienne dans la politique impériale à partir du milieu du III^e siècle, cette armée dont sont issus les tétrarques et donc Constantin lui-même. Je n'ometts pas le fait que la Thrace et les provinces du Pont étaient elles-mêmes réputées pour leur fertilité, qui les mettait en mesure de compenser les défaillances égyptiennes. Toutefois elles devaient elles-mêmes être très sollicitées par l'entretien de la puissance romaine sur le Danube et connaissaient, comme toute autre région en principe hautement productive, des irrégularités qui exigeaient temporairement une solution alternative.

Le tableau hypothétique de Rathbone (sans qu'il l'ait lui-même remarqué) me paraît avoir, de plus, le mérite de faire apparaître un ordre de priorités qui est par ailleurs esquissé au chap. 7 de l'édit XII, par le calendrier décalé des livraisons qui déclenche des amendes en cas de retard : d'abord la destination constantino-politaine, puis l'*alimonia* alexandrine³⁴. On peut de même supposer que les autres utilisations de l'embolé prenaient la suite selon un ordre décroissant d'urgence, cependant qu'aucun chargement privé ne peut quitter l'Égypte tant que les besoins d'État n'ont pas été satisfaits.

Nous nous trouvons dans l'étrange situation d'avoir sur le papier du blé à ne plus savoir qu'en faire, alors que l'ensemble des témoignages va dans le sens d'un équilibre précaire, pour le ravitaillement de la capitale, entre les besoins et les disponibilités. Le fisc "avait du blé à revendre", comme on dit familièrement : mais, sérieusement cette fois, demandons-nous si les empereurs ne revendaient pas effectivement une partie du blé fiscal. Pourquoi – autre question, le nombre des bénéficiaires de l'annone demeurait-il si restrictif, couvrant au mieux les besoins de la moitié de la population, alors qu'à en juger uniquement par les disponibilités égyptiennes théoriques, il y aurait eu largement de quoi en faire profiter toute la population ? Notons qu'ici encore se présente exactement le même mystère que pour Rome sous le Haut-Empire comme à l'époque tardive. Autre limitation à la générosité impériale à l'égard des capitales : Domenico Vera, sans exclure qu'à l'époque tardive l'annone, en plus des distributions, ait pu alimenter le marché en grain, y voit toutefois un expédient temporaire et exceptionnel. D'autre part, comme je l'ai déjà dit, il a détruit la croyance en une commercialisation à bas prix des surplus de l'annone publique.

Le chiffre de l'Édit XIII est d'autant plus significatif qu'il semble s'inscrire dans une ligne de continuité du niveau de prélèvement fiscal par rapport au Haut-Empire, lorsque l'Égypte était pourtant censée ne plus subvenir qu'à 1/3 des approvisionnements de Rome, contre 2/3 pour l'Afrique. En effet, le chiffre de 8 millions d'artabes (= 36 millions de *modii italici*) indiqué comme contribution de l'Égypte dans l'Édit 13 de Justinien est identique au chiffre retenu pour les *frumentationes* augustéennes. Or, pour l'impôt en grain du Haut-Empire également, D. Rathbone ne retrouve pas l'utilisation d'au moins 15 millions sur 36. C'est pourquoi, à défaut d'avoir l'explication précise, on peut au moins penser que la raison de ce mystère est identique dans les deux cas : peut-être rencontrons-nous là l'un de ces "secrets d'État" (*arcana imperii*) qui n'en étaient vraisemblablement pas pour les contemporains proches du pouvoir mais qui étaient des sujets tabous dont la divulgation était passible de poursuites *de maiestate*, au point que le secret est resté, finalement, bien gardé. Le respect de ces secrets est d'autant plus admirable que les chiffres de l'embolé sont publics, affichés dans un édit (et il ne saurait en être autrement), de même que l'étaient les chiffres de la consommation officielle romaine ou constantino-politaine. Le secret – s'il y en avait un – concernait ce qui se passait entre les deux, qui continue de nous échapper.

³³ Dagron 1974, p. 539. Cf. CTh XIII, 5, 32.

³⁴ Qui n'a pas pour autant de droits de tirage sur les stocks du blé fiscal, comme je l'ai rappelé plus haut.

En même temps, nous connaissons pour Constantinople d'incontestables situations de crise. L'*arca frumentaria* de Constantinople confirme à elle seule l'existence de telles pénuries passagères en même temps qu'elle désigne les achats sur le marché libre comme la solution à laquelle l'*arca* permet d'avoir recours. Tandis que l'*arca* de Rome apparaît plutôt comme un prolongement du *fiscus frumentarius* du Haut-Empire³⁵, l'*arca* constantinopolitaine évoque davantage le modèle des *sitōniai* fonctionnant dans de nombreuses cités d'Asie Mineure, caisses municipales pourvoyant à des achats (et éventuellement à des distributions civiques de blé) qu'a étudiées J. H. M. Strubbe, et dont on perd la trace à la fin du III^e siècle. Toutefois, à la différence de celles-ci, elle était réellement conçue pour faire face aux crises de ravitaillement³⁶.

Ne faudrait-il pas alors revoir à la hausse la population constantinopolitaine ? Une telle démarche ne réglerait pas pour autant le problème, sauf à considérer qu'une récolte catastrophique pouvait diminuer de moitié ou plus l'*embolé* égyptienne.

4. Sources alternatives d'approvisionnement et marché libre

Un autre problème né de cette excessive richesse du fisc – en apparence – est de se demander si d'autres sources d'approvisionnement que l'Égypte – et, de même, un commerce privé des grains – demeurent envisageables.

J. L. Teall avait fait la liste des provenances de ravitaillement autres que l'Égypte³⁷. Pour Gilbert Dagron « L'Égypte est la grande pourvoyeuse du système annonaire, et sans doute la principale source de ravitaillement de Constantinople, mais assurément pas la seule³⁸. »

Gilbert Dagron tire de la Vie de saint Marcel l'Acémète que « le ravitaillement de Constantinople n'est vraiment compromis que si la récolte est mauvaise à la fois en Égypte et en Thrace.

À la différence de Rome, nous n'avons aucune mention pour les distributions civiques constantinopolitaines de denrées autres que le blé. Il y a bien ce texte de Malalas, *Chronographia*, 322-323 (Dindorf)³⁹ qui attribue à Constantin la création de *largitiones* de vin, de viande et de vêtements, qu'il aurait appelées politiques (le verbe employé est *aphorisas*). Mais il n'a jamais été question de vêtements dans les distributions civiques, ce qui prouve la totale confusion que commet Malalas – peut-être un simple effet de sa malveillance systématique à l'égard de Constantin – avec les *rhogai* (soldes) et annones palatines dont il parle juste avant dans la même phrase. Voici donc, tout au moins, un vaste secteur de l'approvisionnement qui, à la différence de Rome, était entièrement laissé au marché libre. Ni Constantin, ni ses successeurs, n'ont voulu répéter à Constantinople l'initiative politique d'Aurélien de diversification de l'offre publique d'annone qui a, au contraire, définitivement pris racine à Rome, ne serait-ce que par l'impopularité que sa suppression aurait valu à son éventuel promoteur. Ajoutons que l'étude menée par Domenico Vera dans plusieurs articles successifs du mode de gestion des domaines impériaux fait exclure que ceux-ci aient contribué à la fourniture de denrées annonaires, qui étaient en réalité commercialisées par les *conductores*, lesquels par contre versaient un loyer en numéraire (en or à partir de la dernière

³⁵ Carrié 1975, p. 1055-1064. Vera 2002 voit également de fortes différences entre les deux institutions homonymes.

³⁶ J. H. M. Strubbe, The sitonia of Asia Minor under the Principate, *Epigr. Anat.* 10, 1987, p. 45-82 et 13, 1989, p. 99-121. L'utilisation faite par J. Durlat de la *sitōnia* à l'appui de sa thèse d'un financement général du ravitaillement des cités par l'Etat (1990, p. 343 et n. 58 ; p.386, n. 184), est tout à fait injustifiée. Cf. mon compte rendu dans *Les Annales, E. S. C.* 1993, 5, p. 1145-1150.

³⁷ J. L. Teall, The grain supply, *cit.*, p. 89-139, p. 135-137.

³⁸ Dagron 1974, p. 531.

³⁹ Cité dans mon article des *MEFRA* de 1975, p. 1072 et n. 4.

partie du IV^e siècle).

Le problème du marché libre

Durliat 1990) a soutenu après d'autres l'inexistence d'un commerce libre du blé, en se fondant sur une interprétation intenable des naviculaires. En fait, l'intérêt du législateur antique, en matière économique, se limite à ce qui a rapport avec le fisc. Il n'avait donc aucune raison de parler du commerce privé : ce qui ne l'a pas empêché de nous donner parfois des indications indirectes sur son existence (dans ce sens, Sirks 1991a). Pour Sirks, le commerce privé a joué de fait un rôle important dans le transport annonaire tant à l'époque théodosienne qu'à celle de Justinien, comme en témoignent de nombreux textes alors repris au *Digeste* (Sirks 1991a, p. 35 et n. 52). Il en allait de même pour Rome, comme l'avait montré Lellia Cracco Ruggini. À la suite de Waltzing, elle a étudié ces *negotiatores* Cisalpins dont le rôle était indispensable au ravitaillement de la Rome du IV^e siècle, et qui suscitaient la jalousie d'autres *negotiatores*, locaux ceux-là. Ce commerce ne se limitait pas à la production des grands domaines, mais associait les classes sociales les plus diverses, de la *plebs rusticana* aux *honorati* et *locupletiores viri*.

J'ajouterai que l'attention portée à la perception de droits d'octroi sur les denrées alimentaires entrant à Rome est à elle seule un indice de l'importance du marché privé du ravitaillement dans la capitale, et permet d'imaginer qu'il en allait de même, à diverses échelles, pour les autres agglomérations urbaines, qui ne bénéficiaient d'aucune aide de l'État. La concentration de main d'œuvre non agricole qu'elles regroupaient proposait au commerce libre un marché considérable⁴⁰.

Domenico Vera fait valoir une vaste série d'arguments en faveur d'un rôle actif du marché libre dans le ravitaillement des capitales : un rôle que l'annone administrée ne pouvait ni ne voulait étouffer. Il remarque par exemple l'absurdité qu'il y aurait à nier l'existence d'un important marché libre pour des denrées comme le vin et la viande de porc, alors que les lois impériales font, pour elles, explicitement référence au prix sur le marché⁴¹. Il invoque également des raisons politiques : la façon dont les empereurs sont contraints et forcés de sacrifier à cette habitude des distributions gratuites que beaucoup d'entre eux réprouvent et qu'ils n'ont pas le désir d'élargir encore. Ils ne souhaitent pas non plus priver d'un tel débouché urbain les grands propriétaires sénatoriaux de leur entourage.

Or, même à un degré d'opulence moindre, il n'est pas dit qu'on ne trouvait pas en Orient l'équivalent des vastes propriétés des familles sénatoriales d'Occident, qui trouvaient à leurs surplus un vaste débouché dans l'approvisionnement des grandes villes, et tout particulièrement de Rome (en particulier pour le vin et la viande, c'est-à-dire des denrées faisant l'objet d'une distribution publique réduite même pour les bénéficiaires). Gilbert Dagron signale les grands patrimoines sénatoriaux en Thrace, et les met en rapport avec le débouché constantinopolitain.

Selon le raisonnement ancien, qui supposait une relative adéquation entre le produit fiscal en grains de l'Égypte et les besoins de la capitale orientale), on considérerait qu'une récolte égyptienne insuffisante mettait en difficulté les approvisionnements constantinopolitains. Selon la nouvelle donne, on serait tenté de se demander quelle était l'amplitude de variation entre une récolte égyptienne normale et une récolte fortement déficitaire. Il faudrait que cette amplitude soit de l'ordre du simple au double et même plus

⁴⁰ J.-M. Carrié, *Les échanges commerciaux et l'État antique tardif*, in *Les échanges dans l'Antiquité: le rôle de l'État*, Saint-Bertrand-de-Comminges, 1994, pp. 171-212. Pour l'Égypte, R. Bagnall estime la population urbaine à □□□.

⁴¹ *CTh* 7, 4, 10 (364); 11, 2, 2 (365); 14, 4, 3 (363), 4 (367; cfr. *CTh* 14, 4, 2 [324 Seeck]). Même remarque chez T. Panella, *Riformamenti urbani e cultura materiale tra Aureliano e Alarico*, in V. W. Harris (ed.), *The transformations, of Urbs Roma in Late Antiquity*, p. 193-215, ici 199-207.

(même en tenant compte d'une déperdition de l'ordre de 20 à 25% entre transport et conservation). Toutefois, ce raisonnement est lui-même à exclure, car il est bien évident que les quotas excédentaires de blé égyptien étaient préaffectés à d'autres utilisations : or, en période de crise frumentaire, il y a lieu de penser que le déficit frumentaire touchait d'une manière égale toutes ces utilisations, sans que l'annone constantinopolitaine ait joui de la moindre priorité. Bien plus, si, comme il est probable, une partie de ce blé était destiné à l'armée (danubienne ou autre), on ne s'étonnerait pas que cette destination soit passée avant toute autre, au point de détourner à son profit des contingents normalement affectés au ravitaillement civil, aggravant ainsi encore plus la situation de la capitale, et accroissant, par là-même, le rôle du marché libre dans les approvisionnements en grains de celle-ci.

5. Modalités pratiques des distributions et du stockage

a) le problème des *gradus*.

Les Régionnaires, de même qu'ils ne font que pour Constantinople la distinction entre *pistrina publica* et *privata*, indiquent les *gradus* pour Constantinople, et pas pour Rome.

Sur l'interprétation des *gradus* à Rome comme à Constantinople, il existe une théorie, reprise par Sirks et par Lo Cascio⁴², qui propose de comprendre les *gradus* comme des « scale particolari di particolari insulae nelle quali c'è spazio per i *condita* ». En réalité, Cette idée est combattue, entre autres, par Vera 2002. S'il en était besoin encore, j'ajouterai un argument décisif, à ce qui me semble : Prudence, dans son *Contra Symmachum*, v. 582, évoque le [*uulgus*] ... *quem panis alit gradibus dispensus ab altis*, « la populace... que nourrit le pain distribué du haut des gradins » : on imaginerait plutôt une distribution d'en bas des escaliers que d'en haut, dans l'hypothèse où *gradus* aurait désigné des escaliers d'immeubles. Je serais tenté d'ajouter un double témoignage archéologique, moins assuré toutefois que le précédent, parce que l'identification se fonde chaque fois sur le sens donné à *gradus* comme gradins, mais susceptible en retour de la confirmer. Le premier est un fragment de relief de petites dimensions qui avait attiré mon attention lors d'une visite au Musée d'Antalya en 1978, parce qu'il associe un épi de blé à des gradins. Le second est la présence sur le forum de Morgantina (Sicile), dans une communauté militaire d'époque hellénistique connue pour la singularité de ses institutions démocratiques, de vastes gradins en équerre à proximité d'installations de fours récemment fouillés dont la typologie me paraît conforme à des fours à pain plus qu'à des fours de céramique (lesquels étaient, de plus, d'une utilisation extrêmement limitée, parfois à un seul usage, et certainement pas localisés sur un lieu comme le forum)⁴³. Les commentateurs se sont généralement représenté ces *gradus* comme « les marches d'une estrade où siégeait le magistrat chargé de la répartition », pour reprendre l'annotation de M. Lavarenne au vers de Symmaque précédemment cité : une estrade évoquant dans leur esprit, j'imagine, la tribune des Rostres (décor à part). Distribuer les rations depuis un lieu élevé où il faudrait les avoir préalablement hissées est cependant à peine moins illogique que dans l'hypothèse des *gradus*-escaliers. Les deux exemples archéologiques que je viens de suggérer, s'ils s'avéraient exacts, replaceraient les *gradus* romains, puis constantinopolitains dans une tradition architecturale liée à une pratique civique. Ils donnent plutôt l'idée que les

⁴² Registri dei beneficiari e modalità delle distribuzioni nella Roma tardoantica, in *Mémoire perdue*, 1998, p. 373 s.

⁴³ Signalés d'une façon extrêmement sommaire par E. Cilia, Attività della sezione archeologica della Soprintendenza .C. A. di Enna, in *Kokalos*, 39/40, 1993-1994, II, 1, p. 915-922, partic. p. 920, d'après les indications d'E. De Miro, direttore della missione dell'Istituto di Archeol. Dell'Università di Massina (campagne 1992) : « L'altro elemento di rilievo consiste nell'individuazione di [= in ?] uno dei vani nel complesso meridionale di una piccola fornace in buono stato di conservazione. » En réalité les dimensions ne sont pas si « petites ». En même temps qu'avec les degrés en équerre, je suis tenté de mettre ce four en rapport avec le grenier Est, construit vers le milieu du IIIe siècle av. J.-C. (voir E. Sjöqvist in *AJA*, 92, 1988, p. 321-324).

bénéficiaires de l'annone, au jour du mois indiqué par leur tessère, prenaient place sur des gradins du type qu'ils illustrent. Ce dispositif, qui s'assimile un peu à un lieu de réunion ou de spectacle, était adapté à la procédure de distribution telle que l'évoque la documentation oxyrhynchite, à la réunion simultanée d'un nombre important de bénéficiaires, à leur appel nominal dans l'ordre des listes et à la certification visuelle de leur identité par un physionomiste (toutes choses, là encore, difficilement praticables dans un escalier d'immeuble !)⁴⁴. La hauteur de ces gradins peut s'expliquer par leur forme fonctionnelle, développée en hauteur pour réduire l'emprise au sol et rapprocher les présents du point focal qu'est le lieu du contrôle et de la distribution. Le *panis ... gradibus dispensus ab altis* serait alors vu du côté du bénéficiaire qui a pris place en haut des gradins, et qui répond d'en haut à l'appel de la "commission de distribution" siégeant comme sur la scène de cet *auditorium* ou *akroama*.

b) Les installations portuaires et les zones d'entrepôt.

Sans accorder à cet aspect une importance déterminante, on peut d'ailleurs se demander si les facilités offertes à cet égard par Byzance n'ont pas influé sur le choix du site pour la nouvelle capitale. Ce choix répondait, certes, à diverses considérations. L'exigence stratégique (trouver un site éloigné des frontières et plus poché que Rome des théâtres d'opérations orientaux, qui soit en même temps une plaque tournante de communications) délimitait une zone géographique, à l'intérieur de laquelle plusieurs sites pouvaient présenter des avantages concurrents. Or, on peut difficilement imaginer que le problème du ravitaillement n'ait pas été prévu dès l'origine du projet de création d'une deuxième capitale. Aux avantages de sa position stratégique, Byzance ajoutait des avantages portuaires et géographiques qui ne peuvent pas ne pas avoir également joué en sa faveur : à la fois la commodité des relations maritimes avec l'actuelle Ukraine, traditionnel grenier à blé bien nécessaire pour compléter l'annone égyptienne et, plus encore, peut-être, l'ample façade maritime tout à la fois sur la Propontide et sur la Corne d'Or, évitant la rupture de charge qui alourdissait considérablement les opérations de transbordement des approvisionnements romains (nul besoin, à Constantinople, de *caudicarii*). Indépendamment de cette éventuelle complication, le débarquement et le stockage nécessitaient de toute façon un vaste espace littoral, comme l'a montré G. Rickman pour Rome : l'ensemble du dispositif logistique qui assurait le transport des grains jusqu'à l'ancienne capitale ne se limitait pas au complexe portuaire d'Ostie-Portus, mais concernait toute la côte de Pouzzoles à Centumcellae (créé par Trajan), plus tout le cours inférieur du Tibre, jusqu'à l'Emporium. Le site de Byzance épargnait pour l'essentiel la complexe articulation entre transports maritimes, fluviaux et terrestres qu'imposait, par contre, le site de Rome. Elle était mieux adaptée à cet inévitable gigantisme.

Étant donné, toutefois, les conditions de navigation dans la Propontide, une rupture de charge ne pouvait être évitée, puisqu'il semble que la flotte égyptienne déchargeait une grande partie importante de ses chargements à Tenedos, où d'immenses entrepôts avaient été construits à cet effet. Cette situation s'oppose donc à l'hypothèse faite par Cyril Mango d'une arrivée groupée de 3600 bateaux abordant successivement par groupes simultanés de 500, nécessitant une longueur de quais de 4 km finalement atteinte en additionnant la capacité d'accueil des anciens ports sur la Corne d'Or, du port de Julien sur la Propontide et du port de Théodose⁴⁵. Un échelonnement majeur des arrivages à la destination finale pourrait également expliquer que la Corne d'Or ait continué de fixer la majeure concentration

⁴⁴ Je renvoie à mon analyse du "corn dole archive" d'Oxyrhynchos (*P. Oxy. XLI*): J.-M. Carrié, "Archives municipales et distributions alimentaires dans l'Égypte romaine", in *La mémoire perdue*, 1998, p. 271-302.

⁴⁵ C. Mango, *Le développement urbain de Constantinople, (IVe-VIIe siècles)*, Paris, 1985 (T&M Monographies, 2), p. 37-40. Voir également W. Müller-Wiener, *Bildlexikon zur Topographie Istanbuls*, Tübingen, 1977, s.v. Häfen (p. 56-63) et, pour les *horrea*, p. 22 et 61.

d'entrepôts (*horrea*), qui auraient donc été topographiquement dissociés des nouveaux ports mentionnés plus haut.

6. Les aspects idéologiques de l'annone constantino-politaine (rédaction incomplète)

Commentant le *Discours 7* de Themistius à propos de la motivation des distributions gratuites à une partie de la population, Gilbert Dagron⁴⁶ adhère au consensus actuel qui l'envisage comme essentiellement politique et détachée de toute préoccupation caritative, jusqu'à l'apparition des diaconies épiscopales, dont l'action en matière d'assistance alimentaire s'inscrit dans un cadre mental nouveau. Cependant celles-ci, par les faibles moyens dont elles disposent, ne sauraient avoir pris la relève des distributions antérieures.

Une *Novelle* de Justinien (7, 8) dit très clairement que des distributions alimentaires gratuites existaient alors, en tout et pour tout, dans quatre cités : les deux capitales plus Alexandrie et Antioche, c'est-à-dire les quatre plus grandes agglomérations (mais aussi, pourrait-on remarquer, les trois patriarcats orientaux : est-ce simple hasard ?). Le texte n'autorise donc aucunement à étendre la générosité impériale aux quatre coins de l'Empire. De plus, à Antioche, le financement risque de s'être calqué sur le système alexandrin, dont nous savons par des documents non cités ici qu'il n'émergeait pas au budget d'Etat, mais reposait sur une réquisition remboursée.

S'il est vrai que la régularité des approvisionnements, source de calme public, était une préoccupation permanente et obsessionnelle des empereurs, il faut par contre abandonner l'idée selon laquelle l'évergésie à l'égard de leur capitale aurait été chez eux une idée fixe, obsessive et dominante. À bien y regarder, la liste de ceux d'entre eux qui ont élargi la portée des distributions gratuites se réduit à deux noms : Aurélien, qui effectue le passage qualitatif des distributions de blé à celles de pain et qui ajoute (à titre payant, toutefois, et pour des quantités limitées, viande, huile et vin, sur le modèle de l'annone militaire ou des salaires en nature), et Constantin, en rapport direct avec la création d'une seconde Rome appelée en tout à reproduire le modèle de la première. Revenir en arrière en restreignant le nombre de bénéficiaires ou en réduisant les rations constituait par contre un geste politique des plus impopulaires, auquel peu se sont risqués, que ce soit pour supprimer des abus précédents (César, puis Auguste, ont successivement expurgé les listes d'ayant droit), soit pour prendre acte de l'impossibilité à assurer la poursuite du système (quand Rome est coupée de l'Afrique, ou Constantinople de l'Égypte).

Je voudrais ici introduire une autre considération. Historiens du XXe siècle entrant dans le XXIe, nous risquons d'avoir une représentation faussée des régimes alimentaires antiques. Par référence à un passé qui n'est pas lointain au point que nous n'en ayons pas été témoins directs ou par ouï-dire dans nos très jeunes années (spécialement à la campagne), nous pouvons être portés à penser qu'une alimentation où le pain tenait une place essentielle était une alimentation de pauvre, et que la diversification sociale se reflétait plutôt dans l'importance de ce qui accompagnait le pain (le *companatico* italien). Or, dans le monde romain, l'accès au pain – et le passage, dans la ration annonaire militaire, puis civile, a été plutôt vu comme une avancée de la condition individuelle, comme une amélioration statutaire. Le pain était la façon la plus "honnête", la plus civilisée de consommer les céréales, par opposition aux bouillies de grain broyé et grillé. Économiquement parlant, le pain était du reste, à valeur énergétique égale, bien plus cher que d'autres aliments de base des sociétés anciennes, que nombre de légumes verts, par exemple, voire que certaines légumineuses (les graines de lupin, malgré – ou à cause de – leur aspect ludique, étaient chez Pétrone le symbole d'une alimentation de misérable). À ce titre, le pain était un symbole urbain, et Aurélien n'a pas hésité à opérer ce bond qualitatif que représentait la substitution du pain au grain dans les

⁴⁶ *Naissance* p. 304.

distributions publiques, malgré l'alourdissement considérable du système que cette modification entraînait. Si nous considérons le *panis aedium*, l'intérêt que des riches pouvaient porter à une allocation de pain gratuite peut faire sourire (et de fait, son invraisemblance est à l'origine de l'interprétation des *aedes* comme habitations populaires plutôt qu'aristocratiques ou "bourgeoises", à laquelle s'opposent pourtant la philologie et l'arithmétique. Et pourtant, nous avons la preuve (par un correspondant d'Abinnaeus et par le procès en héritage de Nonna, son épouse, détentrice d'une part de maison à Alexandrie, de la valeur symbolique peut-être plus qu'économique que des milieux aisés pouvaient accorder à ces pains, qui de surcroît ne devaient pas être de⁴⁷ la meilleure qualité : peut-être les pains ainsi attribués augmentaient-ils le revenu locatif de propriétaires non résidents comme elle ?

L'Insertion de l'annonce dans les cadres de la vie collective

Texte encore à finir de rédiger

7. Conclusion

La documentation relative au ravitaillement de Constantinople est moins abondante et explicite que celle qui concerne Rome (excepté pour les sources de ravitaillement et les modes de transport). Le cadre législatif conservé par les deux compilations tardives insiste sur le *panis aedium*, allocation de pains accordée à tout constructeur d'une *domus* (maison individuelle aristocratique) qui par contre n'est qu'obscurément documenté à Rome (sous le nom de *panis aedificiorum*), alors qu'il est incontestablement prouvé pour Alexandrie. À s'en tenir aux Codes, la forme principale de distribution de l'annonce civique, dénommée *panis gradilis*, pourrait paraître limitée à Rome. Toutefois l'expression *artoi politikoi* et un texte de Thémistius (*Or.* 23, 292a), suffisent à prouver que dans les deux capitales fonctionnait le même système de base (la tentative de J. Durliat, à Constantinople, de tout ramener aux *panis aedium* n'est possible qu'au prix de manipulations textuelles douteuses). Sans doute faut-il en déduire que les constitutions relatives au *panis gradilis* de Rome étaient suffisamment illustratives du fonctionnement de la même institution sur les rives du Bosphore (ce qui n'est pas dire que les constitutions émises pour Rome avaient valeur pour Constantinople et vice versa). D'autre part, dans la seconde Rome, les besoins de ravitaillement de la bureaucratie centrale et de la garnison militaire ont été dès le départ incorporés à la structure générale d'approvisionnement prise en charge par l'autorité publique.

Jean Durliat réduit le droit aux distributions publiques de Constantinople à un seul critère, la propriété d'une *domus* (maison privée, par opposition aux immeubles collectifs), tout en l'excluant pour Alexandrie et Rome, en vertu du principe posé par lui selon lequel ce système ne pouvait exister que dans une ville nouvelle, à construire, comme la nouvelle capitale orientale. Il n'en demeure pas moins que les textes font apparaître une multiplicité de systèmes, qui selon les cas se sont succédé à diverses époques ou ont pu se combiner en une stratification complexe. À Constantinople, dans le projet initial d'attribution d'annonces gratuites à une partie de la population, il apparaît plutôt une identité d'inspiration entre annonce civique et *panis aedium*. De toute façon, on n'explique rien en supposant dans chacune des deux capitales un modèle unique – et opposé – de distributions gratuites, ce à quoi on ne parvient du reste qu'en maltraitant les textes. Le modèle suivi par Constantin s'était fixé un double but : d'une part accorder au *populus* urbain de Constantinople les mêmes droits "historiques" que ceux que la tradition avait consacrés à Rome : c'est l'objet du *panis gradilis* ; et d'autre part attirer dans cette ville les sénateurs, les aristocrates nécessaires au fonctionnement d'une capitale politique créée de toutes pièces, et qui avait besoin d'acquérir une crédibilité auprès des élites conservatrices, par le prestige monumental (il faut

⁴⁷ Nous voyons dans *P. Abinn.* 2 que c'est son locataire qui perçoit les pains (et doinc qui les consomme sur place).

que cela ressemble à une capitale, c'est-à-dire à Rome) comme par les privilèges catégoriels : c'est l'objet du *panis aedium*. L'un comme l'autre étaient nécessaires à l'affirmation de la deuxième Rome, ils n'avaient pas la même fonction.

Bibliographie

- Carrié 1975** = J.-M. Carrié, Les distributions alimentaires dans les cités de l'Empire romain tardif, *MEFRA*, 87-2, p. 995-1101.
- Dagron 1974** = G. Dagron, *Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris.
- Durliat 1990** = J. Durliat, *De la ville antique à la ville byzantine. Le problème des subsistances* (CEFR, 136), Rome.
- Garnsey 1988** = P. Garnsey, *Famine and Food Supply in the Graeco-Roman World. Responses to risk and crises*, Cambridge (trad. Franç. *Famine et approvisionnement dans le monde gréco-romain. Réactions aux risques et aux crises*, Paris, 1996).
- Kislinger 1995** = Ewald Kislinger, Pane e demografia: l'approvvigionamento di Costantinopoli, in O. Longo - P. Scarpi (éd.), *Nel nome del pane* (Homo Edens IV), Trento, 1995, p. 159-176.
- Lo Cascio 1999** = E. Lo Cascio, *Canon frumentarius, suarius, vinarius: stato e privati nell'approvvigionamento dell'Urbs*, in V. W. Harris (ed.), *The transformations of Urbs Roma in late Antiquity*, Portsmouth, R.I., p. 163-182.
- Mémoire perdue 1998** = *La mémoire perdue. Recherches sur l'administration romaine*, Rome.
- Müller 1993** = Andreas Müller, Getreide für Konstantinopel. Überlegungen zu Justinians Edikt XIII als Grundlag für Aussagen zur Einwohnerzahl Konstantinopels im 6. Jahrhundert, *JÖByz*, 43, 1993, p. 223-234.
- Nourrir la plèbe 1991** = *Nourrir la plèbe. Actes du Colloque tenu à Genève les 28 et 29. IX. 1989 en hommage à Denis Van Berchem*, éd. par A. Giovannini, Bâle et Cassel, 1991.
- Patlagean 1977** = E. Patlagean, *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance, 4e-7e siècle*, Paris.
- Rathbone 1989** = D. Rathbone, The ancient economy and Graeco-Roman Egypt, in L. Criscuolo - G. Geraci (éd.), *Egitto e storia antica dall'ellenismo all'età araba. Bilancio di un confronto* (Atti del Colloquio intern. Bologna, 31 agosto-2 sett. 1987), Bologne, p. 159-176.
- Sirks 1991a** = B. Sirks, *Food for Rome. The legal structure of the transportation and processing of supplies for the imperial distributions in Rome and Constantinople*, Amsterdam (Stud. Amst. ad epigraphicam., ius antiquum et papyrologicam pertinentia, 31).
- Sirks 1991b** = B. Sirks, The size of the grain distributions in imperial Rome and Constantinople, *Athenaeum*, 79, p. 215-237.
- Tchernia 2000** = A. Tchernia, Subsistances à Rome: problèmes de quantification, in *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Paris, 2000, p. 751-760.
- Tengström 1974** = E. Tengström, *Bread for the people. Studies of the corn-supply of Rome during the late Empire*, Stockholm, 1974.
- Vera 1997-1998** = D. Vera, Fra Egitto ed Africa, fra Roma e Costantinopoli, fra annona e commercio: la Sicilia nel Mediterraneo tardoantico, in Ruolo mediterraneo della Sicilia nella tarda antichità. Atti del IX Congr. Int. di Studi sulla Sicilia antica, in *Kokalos*, 43-44, 1997-1998, p. 33-73
- Vera 2002** = D. Vera, *Panis Ostiensis atque fiscalis: vecchie e nuove questioni di storia annonaria romana*, à paraître dans "*Humana sapit*" *Études d'Antiquité tardive offertes à Lellia Cracco Ruggini*, éd. par J.-M. Carrié et R. Lizzi Testa, Paris, 2002 (sous presse).
- Virlouvet 1989** = Catherine Virlouvet, Le pain quotidien des sociétés antiques, *JRA*, 2, p. 223-234.
- Virlouvet 1995** = Catherine Virlouvet, *Tessera frumentaria. Les procédures de distribution du blé public à Rome de la fin de la République au haut-Empire* (BEFAR, 286), Rome.
- Virlouvet 2000** = Catherine Virlouvet, L'approvvigionamento di Roma imperiale: una sfida quotidiana, in E. Lo Cascio (ed.), *Roma imperiale, una metropoli antica*, Rome, p. 103-

White 1995 = K. D. White, Cereals, bread and milling in the Roman World, in J. Wilkins - D. Harvey - M. Dobson (ed.), *Food in Antiquity*, Exeter, p. 38-43.